

# TRAVAUX

## RÉALISATION DU PÔLE PETITE ENFANCE



**Le pôle petite enfance de Roquemaure est opérationnel. Il a accueilli les premiers enfants le 23 août 2017.**

L'enjeu pour Roquemaure était de répondre au besoin croissant d'accueil de la petite enfance sur le territoire communal. Les anciens locaux ne permettaient pas d'envisager une rénovation ou une extension.

Le conseil communautaire avec le soutien de la CAF, a donc décidé de construire un nouveau bâtiment pouvant accueillir 40 enfants simultanément et d'autres services parallèles à la petite enfance. La nouvelle équipe municipale de Roquemaure a proposé le site de l'ancien stade route de Nîmes.

Grace aux conseils avisés de chacun et à l'écoute mutuelle, le projet a pris progressivement une direction particulière, mettant la dimension « écologique » au premier plan. Notre choix a donc été d'offrir aux usagers une structure à haute qualité environnementale tout en prenant en compte le développement durable.

Le projet a été présenté à la commission régionale BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) de Montpellier. Nous sommes revenus fièrement avec une médaille d'or pour sa phase de conception. La première « pierre » a été posée le 10 juin 2016.

La Communauté de Communes de la Côte du Rhône Gardoise a été dissoute le 1er janvier 2017 et la commune de Roquemaure a rejoint le Grand Avignon. Cette intercommunalité n'étant pas compétente en matière de petite enfance, la commune a dû reprendre cette compétence dans sa globalité ; transfert du personnel, des contrats des partenaires, marché de travaux de construction, etc.



### Le financement du projet :

Le projet initial a été subventionné à 35%, le choix de construction d'un bâtiment dit « BEPOS » (bâtiment passif à énergie positive), a permis une réévaluation du taux de subventions à hauteur de 50%. Il reste à charge de la commune 812 000 €.

A cela, il faut ajouter l'enveloppe financière pour l'équipement des 820m<sup>2</sup> construits soit 131 900€. La CAF du Gard va participer à hauteur de 20 000€ de subvention et 18 000€ en prêt gratuit sur trois ans.

